Nations Unies A/59/756

Assemblée générale

Distr. générale
29 mars 2005
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 164 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan

Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan pour la période allant du 1er juillet 2004 au 31 octobre 2005

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan	1–7	4
II.	Ressources nécessaires	8–11	7
III.	Analyse des montants demandés	12–36	10
IV.	Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	37	17
Annexe			
	Organigramme provisoire		18

05-28728 (F) 310305 310305

Résumé

En attendant la présentation à l'Assemblée générale, pendant sa soixantième session ordinaire, d'un budget complet de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS), y compris des tableaux axés sur les résultats, pour les périodes allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006, le présent rapport contient une demande d'autorisation d'engagements de dépenses, à mettre en recouvrement, d'un montant de 595,5 millions de dollars couvrant les besoins de financement de la MINUS pendant la période allant du 1er juillet 2004 à la date de son établissement, ainsi que ses besoins immédiats depuis la date de son mandat jusqu'au 31 octobre 2005. L'autorisation d'engagement de dépenses est demandée conformément à la section IV de la résolution 49/233 de l'Assemblée générale du 23 décembre 1994.

L'autorisation d'engagement de dépenses et de mise en recouvrement prévoit le déploiement, d'ici le 31 octobre 2005, de 570 observateurs militaires, 4 625 militaires, 437 membres de la police civile, 620 fonctionnaires internationaux, 1 266 agents recrutés sur le plan national – dont 92 fonctionnaires nationaux – et 205 Volontaires des Nations Unies.

Les besoins de l'opération en matière de ressources humaines sont présentés en chiffres consolidés pour le personnel militaire et de police civile, le personnel chargé de la direction administrative et de la gestion et le personnel technique et d'appui.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	*Dépenses du 1er juillet 2004 au 31 mars 2005* *(1)*	*Projections de dépenses du 1er avril au 30 juin 2005* *(2)*	*Projections de dépenses du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005* *(3)*	*Projections de dépenses du 1er juillet au 31 octobre 2005* *(4)*	**Total** **(5) = (3) + (4)**
Militaires et personnel de police	942,4	39 320,7	40 263,1	31 209,2	71 472,3
Personnel civil	4 526,9	8 422,1	12 949,0	22 902,6	35 851,6
Dépenses opérationnelles	34 798,6	191 490,6	226 289,2	261 885,4	488 174,6
Montant brut	**40 267,9**	**239 233,4**	**279 501,3**	**315 997,2**	**595 498,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	422,7	1 212,3	1 635,0	2 955,6	4 590,6
Montant net	**39 845,2**	**238 021,1**	**277 866,3**	**313 041,6**	**590 907,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	**40 267,9**	**239 233,4**	**279 501,3**	**315 997,2**	**595 498,5**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	*Du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005*[a]	*Du 1er juillet au 31 octobre 2005*[b]
Observateurs militaires	210	570
Contingents	2 550	4 625
Police civile	132	437
Personnel international	322	620
Personnel recruté sur le plan national[c]	588	1 266
Volontaires des Nations Unies	120	205

[a] Effectif estimatif déployé au 30 juin 2005.
[b] Effectif estimatif déployé au 31 octobre 2005.
[c] Y compris les fonctionnaires nationaux et le personnel.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan

1. La Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS) a été mise en place aux termes de la résolution 1547 (2004) du Conseil de sécurité pour une période initiale de trois mois en tant que mission politique spéciale. Il était alors prévu que le Conseil créerait à terme une opération de maintien de la paix au Soudan. Dans ses résolutions 1556 (2004), 1574 (2004), 1585 (2005) et 1588 (2005), le Conseil a prorogé le mandat de l'UNAMIS jusqu'au 10 décembre 2004, au 10 mars 2005, au 17 mars 2005 et au 24 mars 2005, respectivement. L'Assemblée générale a approuvé pour l'UNAMIS des ressources financières d'un montant de 49 362 400 dollars.

2. Dans sa résolution 1547 (2004) prévoyant la création de l'UNAMIS, le Conseil a aussi prié le Secrétaire général de prendre les mesures préparatoires nécessaires, y compris la mise en place préalable des moyens logistiques et du personnel absolument indispensables pour faciliter le déploiement rapide d'une opération éventuelle de soutien à la paix. À cet égard, le 30 juillet 2004, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé un engagement de dépenses d'un montant de 49 999 400 dollars pour financer la mise en place préalable des moyens logistiques et du personnel absolument indispensables.

3. Dans sa résolution 1590 (2005), le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) et, au paragraphe 10 de la même résolution, a prié le Secrétaire général de transférer à la MINUS, à la date de sa création, toutes les fonctions assurées par la mission politique spéciale au Soudan (UNAMIS), ainsi que le personnel et la logistique du bureau selon qu'il conviendra. Le 28 mars 2005, le Contrôleur a demandé au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires d'autoriser l'engagement d'un montant additionnel de dépenses de 50 millions de dollars pour couvrir les besoins immédiats pendant 30 jours afin de permettre la mise en place et le déploiement rapides de la Mission.

4. Le tableau ci-après donne l'historique de l'établissement de la MINUS.

Date	*Par rapport au jour J*	*Description*
11 juin 2003	J-286 jours	Au paragraphe 1 de sa résolution 1547 (2004), le Conseil de sécurité demande au Secrétaire général de mettre en place la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS) en tant que mission politique spéciale. Au paragraphe 4 de la même résolution, le Conseil prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour faciliter le déploiement rapide d'une opération éventuelle de soutien à la paix au Soudan.
30 juillet 2004	J-237 jours	Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires autorise l'engagement d'un montant de 49 999 400 dollars pour financer la mise en place préalable des

Date	*Par rapport au jour J*	*Description*
		moyens logistiques et du personnel absolument indispensables.
24 mars 2005	Jour J	Le Conseil de sécurité décide de créer la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour une période initiale de six mois à compter du 24 mars 2005(résolution 1590 (2005) du Conseil de sécurité).
28 mars 2005	J+4 jours	Le Contrôleur demande au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le 28 mars 2005, d'autoriser l'engagement d'un montant additionnel de dépenses de 50 millions de dollars pour couvrir les besoins immédiats pendant 30 jours afin de permettre la mise en place et le déploiement rapides de la Mission.

5. Aux termes du paragraphe 4 de la résolution 1590 (2005) du Conseil de sécurité, la MINUS a pour mandat d'apporter un soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix global; de faciliter et de coordonner, dans les limites de ses moyens et dans les secteurs où elle sera déployée, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, ainsi que l'assistance humanitaire, notamment en aidant à créer les conditions nécessaires sur le plan de la sécurité; d'aider les parties à l'Accord de paix global, en coopération avec d'autres partenaires internationaux, dans le domaine de la lutte antimines, par des activités d'aide humanitaire dans le domaine du déminage, de conseil technique et de coordination; de contribuer à l'action menée à l'échelon international pour défendre et promouvoir les droits de l'homme au Soudan, et coordonner l'action internationale visant la protection des civils, en s'intéressant en particulier au sort des groupes vulnérables, y compris les personnes déplacées, les réfugiés de retour et les femmes et les enfants, dans la limite des moyens de la Mission et en étroite coopération avec les autres organismes des Nations Unies, les organisations apparentées et les organisations non gouvernementales. Au paragraphe 1 de sa résolution 1590 (2005), le Conseil de sécurité a autorisé à la MINUS un effectif comprenant au maximum 10 000 militaires et 715 membres de la police civile.

6. Les budgets détaillés de la MINUS pour les périodes allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 et du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006, y compris la justification des postes et des dépenses opérationnelles, sont en cours d'élaboration et seront présentés à l'Assemblée générale d'ici à la fin mai 2005. En attendant que l'Assemblée générale examine ces budgets complets pendant la partie principale de la soixantième session en octobre 2005, des disponibilités liquides et des postes temporaires sont nécessaires pour la période allant du 1er avril au 31 octobre 2005 aux fins de la mise en place et du déploiement rapide de la Mission. Dans ce contexte, les postes du personnel civil couverts par cette autorisation d'engagement de dépenses avec mise en recouvrement sont tous provisoires et s'entendent sans préjudice de leur approbation par l'Assemblée en octobre 2005.

7. Dans le présent rapport, le Secrétaire général demande donc à être autorisé à engager des dépenses, à mettre en recouvrement, d'un montant de 595 498 500

dollars afin de couvrir les dépenses opérationnelles de la MINUS jusqu'au 31 octobre 2005, y compris le montant total de 49 999 400 dollars précédemment autorisé par le Comité consultatif et le montant additionnel de 50 millions de dollars pour lequel une autorisation d'engagement a été demandée au Comité consultatif le 28 mars 2005. Cette autorisation d'engagement de dépenses, demandée conformément à la section IV de la résolution 49/233 de l'Assemblée générale, couvre les besoins de financement pour le transfert à la MINUS du personnel et des biens de la Mission préparatoire des Nations Unies au Soudan (UNAMIS).

II. Ressources nécessaires

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de personnel	*Dépenses du 1er juillet 2004 au 31 mars 2005* *(1)*	*Projections de dépenses du 1er avril au 30 juin 2005* *(2)*	*Projections de dépenses du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005* *(3) = (1) + (2)*	*Projections de dépenses du 1er juillet au 31 octobre 2005* *(4)*	**Total** ***(5) = (3) + (4)***
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	478,0	584,5	1 062,5	3 090,5	**4 153,0**
Contingents	388,8	38 060,9	38 449,7	26 352,4	**64 802,1**
Police civile	75,6	675,3	750,9	1 766,3	**2 517,2**
Unités de police constituées	–	–	–	–	**–**
Total partiel	**942,4**	**39 320,7**	**40 263,1**	**31 209,2**	**71 472,3**
Personnel civil					
Personnel international[a]	4 267,4	6 641,3	10 908,7	17 986,8	**28 895,5**
Personnel local[b]	259,5	964,8	1 224,3	3 059,8	**4 284,1**
Volontaires des Nations Unies[c]	–	816,0	816,0	1 856,0	**2 672,0**
Total partiel	**4 526,9**	**8 422,1**	**12 949,0**	**22 902,6**	**35 851,6**
Dépenses opérationnelles					
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3,8	240,3	244,1	356,2	**600,3**
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	**–**
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–	**–**
Consultants	–	40,5	40,5	287,1	**327,6**
Frais de voyage	429,4	3 333,5	3 762,9	2 053,0	**5 815,9**
Installations et infrastructures	10 488,6	46 682,2	57 170,8	92 892,9	**150 063,7**
Transports terrestres	11 248,2	49 128,7	60 376,9	48 396,8	**108 773,7**
Transports aériens	1 745,6	46 531,8	48 277,4	71 750,4	**120 027,8**
Transports maritimes	–	–	–	180,5	**180,5**
Transmissions	1 682,2	27 198,6	28 880,8	12 959,3	**41 840,1**
Informatique	1 656,7	3 387,3	5 044,0	6 170,8	**11 214,8**
Services médicaux	10,6	1 791,1	1 801,7	995,5	**2 797,2**
Matériel spécial	–	542,1	542,1	–	**542,1**
Fournitures, services et matériel divers	7 533,5	12 364,5	19 898,0	25 212,9	**45 110,9**
Projets à impact rapide	–	250,0	250,0	630,0	**880,0**
Total partiel	**34 798,6**	**191 490,6**	**226 289,2**	**261 885,4**	**488 174,6**
Total brut	**40 267,9**	**239 233,4**	**279 501,3**	**315 997,2**	**595 498,5**
Recettes provenant des contributions du personnel	422,7	1 212,3	1 635,0	2 955,6	**4 590,6**
Total net	**39 845,2**	**238 021,1**	**277 866,3**	**313 041,6**	**590 907,9**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	**–**
Total	**40 267,9**	**239 233,4**	**279 501,3**	**315 997,2**	**595 498,5**

[a] Les montants comprennent un taux de vacance de postes de 25 %.
[b] Les montants comprennent un taux de vacance de postes de 25 %.
[c] Les montants comprennent un taux de vacance de postes de 20 %.

B. Ressources humaines

1. Militaires et personnel de police[a]

	Effectif proposé
Observateurs militaires	570
Contingents	4 625
Police civile	437

[a] Effectif autorisé le plus élevé.

2. Personnel civil

Tableau d'effectifs proposé

	Personnel recruté sur le plan international										
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Service de sécurité*	**Total, personnel international**	*Personnel recruté sur le plan national*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total[a]**
Direction exécutive et administration[b]											
Quartier général de la Mission	1	3	14	15	29	–	–	**62**	93	6	**161**
Bureaux extérieurs	–	–	2	17	89	–	–	**108**	217	–	**325**
Total partiel	**1**	**3**	**16**	**32**	**118**	**–**	**–**	**170**	**310**	**6**	**486**
Services organiques											
Quartier général de la Mission	2	8	26	25	7	–	–	**68**	47	14	**129**
Bureaux extérieurs	–	9	37	69	5	–	–	**120**	248	155	**523**
Total partiel	**2**	**17**	**63**	**94**	**12**	**–**	**–**	**188**	**295**	**169**	**652**
Appui à la Mission											
Quartier général de la Mission	–	2	33	30	110	–	–	**175**	249	16	**440**
Bureaux extérieurs	–	–	6	11	70	–	–	**87**	412	14	**513**
Total partiel	**–**	**2**	**39**	**41**	**180**	**–**	**–**	**262**	**661**	**30**	**953**
Total personnel civil											
Quartier général de la Mission	3	13	73	70	146	–	–	**305**	389	36	**730**
Bureaux extérieurs	–	9	45	97	164	–	–	**315**	877	169	**1 361**
Total (personnel civil, quartier général et bureaux extérieurs)	**3**	**22**	**118**	**167**	**310**	**–**	**–**	**620**	**1 266**	**205**	**2 091**

[a] Déploiement estimatif au 31 octobre 2005.
[b] Y compris le personnel de sécurité.

8. La Mission établira son quartier général à Khartoum et à Juba et aura des antennes à Rumbel, Malakal, Wau, Kaduli, Abyei, El Damazin, El Fasher, Nyala, El Geneima, Zalingei et Kassala.

Direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international								*Personnel recruté sur le plan national*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**[a]
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Service de sécurité*	**Total partiel**			
Quartier général de la Mission	1	3	14	15	29	–	–	**62**	93	6	**161**
Bureaux extérieurs	–	–	2	17	89	–	–	**108**	217	–	**325**
Total	**1**	**3**	**16**	**32**	**118**	**–**	**–**	**170**	**310**	**6**	**486**

[a] Déploiement estimatif au 31 octobre 2005.

9. La direction et la gestion d'ensemble de la Mission seront assurées par le Représentant spécial du Secrétaire général avec l'aide de son bureau qui comprend des conseillers dans les domaines suivants : planification stratégique, affaires juridiques, conduite du personnel, promotion de l'égalité des sexes, VIH/sida et information, ainsi qu'un personnel de sécurité.

Services organiques

	Personnel recruté sur le plan international								*Personnel recruté sur le plan national*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**[a]
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Service de sécurité*	**Total partiel**			
Quartier général de la Mission	2	8	26	25	7	–	–	**68**	47	14	**129**
Bureaux extérieurs	–	9	37	69	5	–	–	**120**	248	155	**523**
Total	**2**	**17**	**63**	**94**	**12**	**–**	**–**	**188**	**295**	**169**	**652**

[a] Déploiement estimatif au 31 octobre 2005.

10. Les effectifs proposés pour les services organiques de la MINUS seront dirigés par un Représentant spécial adjoint principal et un Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (ayant tous deux rang de sous-secrétaire général), par le commandant de la Force (D-2) et par le chef de la police civile (D-1). Les services organiques conseilleront le Représentant spécial du Secrétaire général dans les domaines suivants : affaires civiles; affaires politiques; état de droit et systèmes judiciaires; droits de l'homme; assistance électorale; désarmement, démobilisation et réinsertion; relèvement, retour et réinsertion; protection, y compris la protection de l'enfance; coordination des activités de développement; liaisons pour l'assistance humanitaire; et lutte antimines.

Appui à la Mission

	Personnel recruté sur le plan international								*Personnel recruté sur le plan national*	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**[a]
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-1*	*Service mobile*	*Services généraux*	*Service de sécurité*	**Total partiel**			
Quartier général de la Mission	–	2	33	30	110	–	–	**175**	249	16	**440**
Bureaux extérieurs	–	–	6	11	70	–	–	**87**	412	14	**513**
Total	**–**	**2**	**39**	**41**	**180**	**–**	**–**	**262**	**661**	**30**	**953**

[a] Déploiement estimatif au 31 octobre 2005.

11. Les effectifs proposés pour l'appui à la Mission veilleront à ce que le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, le personnel militaire, le personnel de police et le personnel administratif soient en mesure de s'acquitter des tâches et responsabilités qui leur incombent, en leur fournissant les moyens suivants : efficacité et utilité du recrutement et de l'administration du personnel; services financiers et comptables; gestion des achats et des marchés; services généraux (contrôle du matériel, services de valise diplomatique et de courrier et administration des demandes de remboursement); logistique; services de transmissions et d'informatique, y compris l'exploitation de réseaux numériques étendus; services de génie civil; déminage; services de gestion des bâtiments; transports aériens et de surface; services d'approvisionnement, y compris les rations et le combustible destinés aux contingents; exécution des budgets, contrôles internes et évaluation des prestations; gestion de la sécurité et prévention des accidents; services sanitaires, y compris les traitements médicaux d'urgence, la stabilisation et l'évacuation des patients; et gestion du stress.

III. Analyse des ressources nécessaires

	Dépenses prévues
Observateurs militaires	4 153 000

12. Le montant demandé est destiné à couvrir les indemnités de subsistance (missions), l'indemnité d'habillement et les frais de voyage sur la base du déploiement échelonné de 570 observateurs militaires envisagé d'ici à octobre 2005. Il comprend un montant de 1 062 500 dollars pour 2004/05 et un montant de 3 090 500 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005 dans la limite de l'effectif total autorisé de 750 observateurs militaires. On suppose que tous les observateurs seront basés en dehors de Khartoum et que l'ONU leur fournira nourriture et logement. Un taux réduit d'indemnité de subsistance (missions) de 43 dollars a donc été appliqué. L'indemnité d'habillement est calculée sur la base du taux standard de 200 dollars par an et par personne. Les frais de voyage liés au déploiement des observateurs militaires sont calculés sur la base d'une moyenne de 2 750 dollars aller simple par personne. Il est tenu compte d'un abattement de 10 % pour déploiement différé.

	Dépenses prévues
Contingents	64 802 100

13. Le montant prévu permettra de couvrir les frais de voyage du personnel militaire à l'occasion du déploiement des contingents, les indemnités journalières, les rations et le fret liés au déploiement du matériel appartenant aux contingents sur la base du déploiement échelonné de 4 625 militaires, dont 181 officiers d'état-major, d'ici à octobre 2005, dans la limite de l'effectif total autorisé de 9 250 hommes. Le montant de 38 449 700 dollars demandé à cette rubrique pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005 comprend les dépenses afférentes aux contingents et au remboursement du matériel appartenant aux contingents d'un montant de 37 088 100 dollars, étant donné que les comptes de l'exercice allant jusqu'au 30 juin 2005 seront clos au moment où l'Assemblée générale approuverait le budget de 2004/05 en octobre 2005. Les prévisions pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005 s'élèvent à 26 352 400 dollars, dont 18 646 200 dollars permettront de couvrir le fret lié au déploiement du matériel appartenant aux contingents. Les frais de voyage liés au déploiement sont calculés sur la base d'une moyenne de 1 000 dollars aller simple par personne, les rations sur la base de 8,89 dollars par personne et par jour pour la nourriture et de 5,78 dollars par personne et par jour pour l'eau. Le montant prévu pour les indemnités journalières est calculé sur la base du taux standard de 1,28 dollar par personne et par jour. Il est tenu compte d'un abattement de 15 % pour déploiement différé.

	Dépenses prévues
Police civile	2 517 200

14. Le montant prévu à cette rubrique doit couvrir l'indemnité de subsistance (missions), l'indemnité d'habillement et les voyages liés au déploiement des effectifs. Il a été calculé sur la base du déploiement échelonné de 437 fonctionnaires de police civile envisagé d'ici à octobre 2005 dans la limite de l'effectif total autorisé de 715 fonctionnaires de police civile. Ce montant comprend 750 900 dollars pour 2004/05 et 1 766 300 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Le montant demandé pour les indemnités journalières de subsistance (missions) est calculé sur la base du taux standard de 43 dollars par jour, compte tenu du fait que l'ONU fournira logement et nourriture. L'indemnité d'habillement est calculée sur la base du taux standard de 200 dollars par an et par personne. Les frais de voyage liés au déploiement du personnel de police sont calculés sur la base d'une moyenne de 2 750 dollars aller simple par personne. Il est tenu compte d'un abattement de 20 % pour déploiement différé.

	Dépenses prévues
Personnel recruté sur le plan international	28 895 500

15. Le montant prévu est calculé sur la base de la moyenne des dépenses effectives, par classe, au cours de l'exercice précédent pour toutes les missions et devrait couvrir le traitement du personnel recruté sur le plan international, les contributions du personnel et les dépenses communes de personnel, y compris la

prime de risque et l'indemnité de subsistance (missions). Il tient compte du déploiement échelonné de l'effectif proposé qui passera de 177 fonctionnaires recrutés sur le plan international en avril 2005 à 621 d'ici à octobre 2005. Le montant comprend 10 908 700 dollars pour l'exercice 2004/05 et 17 986 800 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est tenu compte d'un abattement de 25 % pour recrutement différé.

	Dépenses prévues
Personnel recruté sur le plan national	4 284 100

16. Le montant prévu à cette rubrique doit couvrir les traitements des agents recrutés sur le plan national, les contributions du personnel et les dépenses communes de personnel, y compris la prime de risque. Il tient compte du déploiement échelonné de l'effectif proposé qui passera de 250 fonctionnaires recrutés sur le plan international en avril 2005 à 1 266 d'ici à octobre 2005. Les prévisions de dépenses ont été calculées sur la base des barèmes des traitements applicables au personnel recruté sur le plan national (agents des services généraux et administrateurs recrutés sur le plan national). Il est tenu compte d'un abattement de 25 % pour recrutement différé.

	Dépenses prévues
Volontaires des Nations Unies	2 672 000

17. Le montant prévu à cette rubrique comprend un montant de 816 000 dollars pour l'exercice 2004/05 et un montant de 1 856 000 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est destiné à couvrir les dépenses afférentes au déploiement échelonné des Volontaires des Nations Unies, qui passeront de 60 en avril 2005 à 205 d'ici à octobre 2005. Il est tenu compte d'un abattement de 20 % pour déploiement différé.

	Dépenses prévues
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	600 300

18. Le montant prévu à cette rubrique est calculé sur la base d'une moyenne de 2 % du personnel recruté sur le plan national pour remplacer temporairement le personnel en congé de maladie ou de maternité et d'une moyenne de 100 agents recrutés sur le plan national à titre temporaire pour faire face au volume élevé de travail au moment de la mise en place de la Mission.

	Dépenses prévues
Consultants	327 600

19. Le montant prévu à cette rubrique correspond au coût des consultants recrutés pour les activités de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), la gestion des élections, la délimitation des frontières et l'administration publique. Le consultant chargé des activités de DDR effectuera des enquêtes sur les armes légères

et le profil des détenteurs, sur la gestion des armes légères et sur la question de la sécurité, ainsi que sur la situation socioéconomique. Un consultant pour la question des élections sera également recruté pour conseiller le Représentant spécial du Secrétaire général au sujet du processus électoral.

20. Les prévisions de dépenses tiennent également compte des services de consultants fournis au titre des programmes de formation de la MINUS, notamment dans les domaines suivants : programmes d'orientation des affaires civiles, formation à la gestion axée sur les relations humaines, formation d'agents nationaux aux pratiques de DDR, négociation et règlement des conflits, cours de langue arabe à l'intention du personnel recruté sur le plan international et de langue anglaise à l'intention du personnel recruté sur le plan local, et programmes de formation aux premiers secours.

	Dépenses prévues
Voyages	5 815 900

21. Un montant de 1 683 500 dollars est prévu à cette rubrique pour financer les voyages du Représentant spécial du Secrétaire général ainsi que des hauts fonctionnaires de la Mission qui doivent se rendre à New York, à Genève et dans les pays de la région pour des réunions et des consultations. Un montant de 869 800 dollars est également prévu pour couvrir les voyages du personnel du Siège qui doit se rendre dans la zone de la Mission pour apporter un appui dans divers aspects du processus de paix ainsi qu'un appui logistique et administratif.

22. Un montant de 964 600 dollars est prévu pour financer les voyages liés à l'évaluation préalable au déploiement du matériel appartenant aux contingents et aux visites de reconnaissance effectuées par le personnel militaire des pays qui fournissent des contingents. Un montant de 1 315 400 dollars est également prévu pour les cours de formation préalable au déploiement qui seront organisés à l'intention du personnel militaire, et un montant de 982 600 dollars servira à financer la formation du personnel de la MINUS dans les domaines suivants : informatique, sécurité aérienne, génie, transports, administration du personnel, finances et budget.

	Dépenses prévues
Installations et infrastructures	150 063 700

23. Le montant prévu à cette rubrique, dont 57 170 800 dollars pour l'exercice 2004/05 et 92 892 900 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005, permettra de financer l'acquisition des installations préfabriquées, y compris des conteneurs convertis en logement, cuisines, locaux à usage de bureaux, unités de stockage, salles d'eau et ateliers; du matériel de réfrigération, des climatiseurs et des conteneurs réfrigérés; du matériel d'épuration de l'eau, notamment des systèmes d'épuration et de mise en bouteille et des citernes; du matériel d'hébergement, y compris le mobilier et l'équipement de cuisine; des citernes pour le carburant; du mobilier de bureau; du matériel de bureau, y compris des coffres-forts, des projecteurs et des déchiqueteuses; du matériel de sécurité et de protection, notamment détecteurs de métaux, matériel de surveillance télévisée à circuit fermé,

systèmes de contrôle à rayons X, armes à poing pour les agents de sécurité, munitions, matériel d'inspection des véhicules et équipement de lutte anti-incendie.

24. Les estimations tiennent compte également des coûts suivants : location de locaux à Khartoum pour le siège de la Mission et pour les installations d'entrepôt; base logistique à El Obeid et bureaux auxiliaires de la Mission ainsi que des camps sous tentes à service intégral qui serviront de locaux d'hébergement pour les observateurs militaires, les membres de la police civile et le personnel civil dans le sud jusqu'à ce que des logements en dur puissent être construits. L'hébergement des officiers d'état-major et d'autres membres du personnel militaire sera également assuré à titre temporaire jusqu'à ce que des logements en dur aient été construits.

25. Les prévisions de dépenses permettront également de financer la location de photocopieuses, les services collectifs de distribution dans toutes les installations de la MINUS, les services de mise en place et d'entretien des infrastructures, y compris les services de gestion de l'entretien et de l'évacuation des déchets, les services de blanchisserie pour le personnel militaire et les réparations mineures, les contrats de services de sécurité, la papeterie, les pièces de rechange pour le matériel de génie, les fournitures pour la défense des périmètres, le carburant pour les groupes électrogènes aussi bien ceux qui appartiennent à l'ONU que ceux qui appartiennent aux contingents et diverses fournitures sanitaires et articles de nettoyage. Un montant de 12 136 200 dollars est également prévu pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant les unités préfabriquées, le matériel et les fournitures fournis à la Mission.

	Dépenses prévues
Transports terrestres	108 773 700

26. Le montant prévu à cette rubrique comprend un montant de 60 376 900 dollars correspondant à l'exercice 2004/05 et un montant de 48 396 800 dollars correspondant à la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il doit permettre l'acquisition de 2 065 véhicules pour constituer le parc automobile de la Mission, dont des véhicules de manutention, des engins du génie, des motocyclettes et des engins de manutention au sol. Il permettra également de couvrir le coût de la location de véhicules en attendant l'acquisition de nouveaux véhicules, des réparations et de l'entretien, de l'assurance, des pièces de rechange, des carburants et lubrifiants nécessaires pour l'exploitation et l'entretien de tous les véhicules et de 10 ateliers dans l'ensemble de la zone de la Mission. Il comprend aussi un montant de 19 749 100 dollars pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant les pièces de rechange, véhicules et matériel d'atelier fournis à la Mission.

	Dépenses prévues
Transports aériens	120 027 800

27. Pour assurer le mouvement du personnel et des cargaisons, le ravitaillement et le réapprovisionnement des postes de commandement de secteur et des antennes dans tout le pays, l'évacuation sanitaire et celle des blessés, la Mission propose de mettre en place une flotte de 17 avions et 33 hélicoptères pour la période s'achevant

le 31 octobre 2005 (y compris 16 avions et 21 hélicoptères loués pour la période du 1er avril au 30 juin 2005). Compte tenu de l'étendue du territoire soudanais et du mauvais état des infrastructures routières dans la plupart des régions du pays, le mouvement du personnel et des cargaisons dépendra dans une large mesure de la capacité de la MINUS en matière de transport aérien. Par ailleurs, le danger et les risques inhérents à la présence de mines sur de nombreuses routes font du transport du personnel et des cargaisons par voie terrestre une option moins viable.

28. Le montant prévu permettra de couvrir la location des appareils (63 812 400 dollars), l'assurance-responsabilité (6 070 800 dollars) et le carburant (40 054 000 dollars) pour la flotte aérienne. Outre les frais directs d'exploitation des appareils, le montant prévu couvrira également l'entretien et les fournitures pour divers aéroports au Soudan (10 090 600 dollars), notamment l'éclairage des aérodromes, le matériel de secours en cas d'accident et le matériel de transport à l'élingue de charges lourdes par hélicoptère, les services d'aérodrome à cinq aérodromes, y compris les services d'urgence en cas d'accident, les services de fret, les opérations des terminaux et l'entretien du matériel, le traitement des passagers et la manutention du fret aux aéroports de Khartoum et d'El Obeid, les redevances d'atterrissage et les services au sol pour les appareils de l'ONU aux aéroports de Nairobi et d'Entebbe et d'autres aéroports dans la région, ainsi que les indemnités de subsistance des équipages pour les voyages de plus de 24 heures en dehors de la zone de la Mission. Un montant de 80 400 dollars est également prévu pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant les équipements fournis à la Mission.

	Dépenses prévues
Transports maritimes	180 500

29. Le montant prévu à cette rubrique doit couvrir l'achat de trois patrouilleurs qui seront utilisés par la police civile, et le coût de l'assurance-responsabilité et des pièces de rechange, ainsi que des carburants et lubrifiants.

	Dépenses prévues
Transmissions	41 840 100

30. Le montant prévu à cette rubrique comprend un montant de 28 880 800 dollars pour l'exercice 2004/05 et un montant de 12 959 300 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est destiné à couvrir l'acquisition du matériel de transmission (matériel VHF, UHF et HF, matériel satellite, matériel téléphonique et autres matériels de transmission et matériel d'atelier) et le coût des communications par réseaux commerciaux, ainsi que les services d'appui pour la mise en place de l'infrastructure des transmissions et l'achat des pièces de rechange connexes.

31. Le montant prévu couvrira également l'acquisition de matériel d'information pour la mise en place d'installations de production, la transmission de programmes radio et la création de services de conception, de production et de diffusion de l'information par divers moyens, ainsi que l'achat des pièces de rechange. Un montant de 7 387 800 dollars est également prévu pour la reconstitution des stocks

stratégiques pour déploiement rapide concernant le matériel de transmission affecté à la Mission et les fournitures correspondantes.

	Dépenses prévues
Informatique	11 214 800

32. Le montant prévu à cette rubrique comprend 5 044 000 dollars pour l'exercice 2004/05 et un montant de 6 170 800 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est destiné à couvrir l'acquisition du matériel informatique, notamment ordinateurs de bureau et ordinateurs portables, imprimantes et matériel de réseau, et logiciels de gestion de réseau et de gestion de la flotte aérienne, la prestation des services d'appui pour la mise en place de l'infrastructure informatique et des services d'un système d'information géographique, et l'acquisition des licences de logiciel et des pièces de rechange. Un montant de 1 415 300 dollars est également prévu pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant le matériel informatique fourni à la Mission.

	Dépenses prévues
Services médicaux	2 797 200

33. Le montant prévu à cette rubrique comprend 1 801 700 dollars pour l'exercice 2004/05 et un montant de 995 500 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est destiné à couvrir l'acquisition de matériel, notamment de réfrigérateurs pour les produits sanguins, d'un incinérateur pour les déchets médicaux et de trousses de premiers secours pour les bureaux de la MINUS. Des ressources sont également prévues pour les évacuations sanitaires, les hospitalisations et les services médicaux spécialisés, les vaccins, les préservatifs prophylactiques et d'autres fournitures médicales. Un montant de 409 500 dollars est également prévu pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant les fournitures médicales affectées à la Mission.

	Dépenses prévues
Matériel spécial	542 100

34. Le montant prévu à cette rubrique est destiné à couvrir l'acquisition de jumelles et de matériel d'observation nocturne. Il comprend un montant de 248 000 dollars pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant le matériel d'observation fourni à la Mission.

	Dépenses prévues
Fournitures, services et matériel divers	45 110 900

35. Le montant prévu à cette rubrique comprend 19 898 000 dollars pour l'exercice 2004/05 et 25 212 900 dollars pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005. Il est destiné à couvrir notamment les coûts suivants : acquisition de matériel pour le contrôle des mouvements et la formation; fournitures et équipements pour le

bien-être des officiers militaires; abonnements aux journaux, magazines et services d'information en ligne; uniformes pour le personnel de sécurité et le personnel technique; équipements de protection, y compris vestes antifragmentation et casques de protection; frais de formation et fournitures pédagogiques; frais de représentation; assurances incendie, accidents, risques divers; frais bancaires; fret du matériel appartenant à l'ONU; eau destinée à l'usage des différents bureaux de l'ONU; et autres services, y compris les services de publicité et de traduction. Le montant prévu permettra également de couvrir d'autres dépenses de transport et frais connexes, y compris le fret correspondant à la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide. En outre un montant de 385 400 dollars est prévu pour la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide concernant les fournitures, services et matériel divers fournis à la Mission.

	Dépenses prévues
Projets à effet rapide	880 000

36. Le montant prévu à cette rubrique comprend un montant de 250 000 dollars pour l'exercice 2004/05 et un montant de 630 000 dollars pour les quatre premiers mois de l'exercice 2005/06. Il est destiné à financer des projets communautaires à effet rapide dans 40 collectivités au sud de Khartoum, qui seront exécutés en coordination avec les agents d'exécution. Ces projets comprennent notamment des programmes d'appui provisoire, des travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre, l'appui à la microentreprise, la formation et l'appui à l'éducation à court terme.

IV. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

37. **Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la MINUS portent sur les points suivants :**

a) Ouverture d'un compte spécial de la MINUS, pour y comptabiliser les recettes et les dépenses concernant la Mission;

b) Autorisation du Secrétaire général à engager, pour l'exercice allant du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005, des dépenses d'un montant ne dépassant pas 279 501 300 dollars aux fins de l'établissement initial de la Mission, y compris le montant de 99 999 400 dollars déjà autorisé par le Conseil consultatif pour les questions administratives et budgétaires;

c) Autorisation du Secrétaire général à engager, pour la période du 1er juillet au 31 octobre 2005, des dépenses d'un montant ne dépassant pas 315 997 200 dollars aux fins de l'établissement initial de la Mission;

d) Mise en recouvrement d'un montant de 544 843 784 dollars pour la période du 1er juillet 2004 au 30 septembre 2005;

e) Mise en recouvrement d'un montant de 50 654 716 dollars pour la période du 1er au 31 octobre 2005, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Mission.

Annexe

Organigramme provisoire

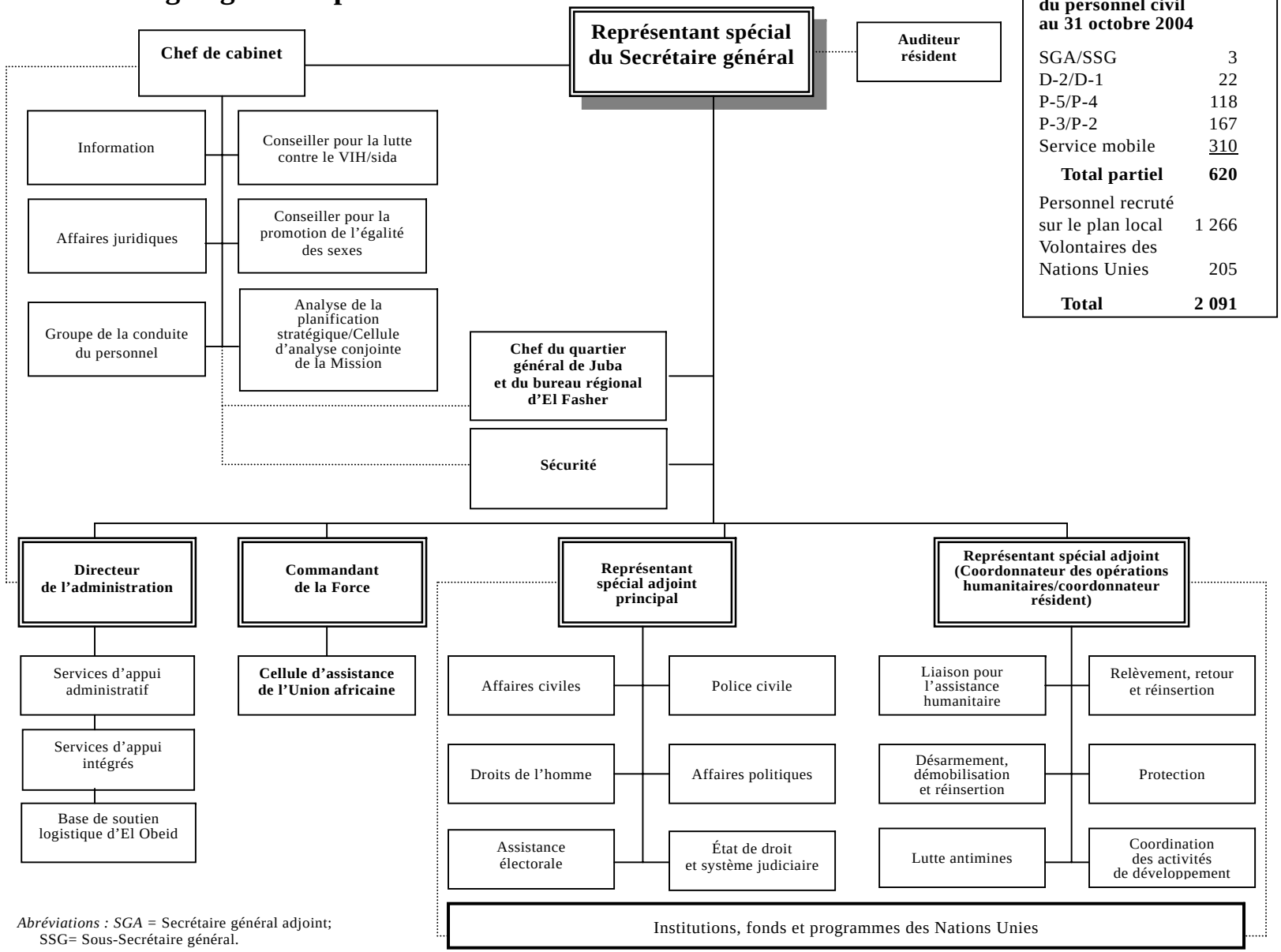

Prévision totale pour le déploiement du personnel civil au 31 octobre 2004

SGA/SSG	3
D-2/D-1	22
P-5/P-4	118
P-3/P-2	167
Service mobile	310
Total partiel	**620**
Personnel recruté sur le plan local	1 266
Volontaires des Nations Unies	205
Total	**2 091**

Abréviations : SGA = Secrétaire général adjoint; SSG= Sous-Secrétaire général.